

Présentation du bureau d'études



Rue des Combattants 96
1301 Bierges
010 430 110

Rue Royale 55
1000 Bruxelles
02 655 86 50

www.ariesconsultants.be
info@ariesconsultants.be

- Une **quarantaine de collaborateurs scientifiques** permanents spécialisés dans les différents domaines de l'environnement.
- Bureau d'études **indépendant** fondé en 1989.
- **Agréé** par la Direction Générale Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGO3).

Objectifs de la réunion d'information préalable du public

- La **réunion d'information préalable du public (RIP)** marque le début de la procédure administrative de l'étude d'incidences sur l'environnement (EIE).
- La réunion a **deux objectifs** :
 - Permettre **au demandeur** de présenter son projet soumis à étude d'incidences.
 - Permettre **au public** :
 - de s'informer sur le projet présenté.
 - d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet.
 - de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences.
 - de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur.

Quand faut-il une étude d'incidences sur l'environnement ?

Code de l'environnement :

Article D.62. § 1er « Toute demande de permis comporte soit une notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, soit une étude d'incidences sur l'environnement. »

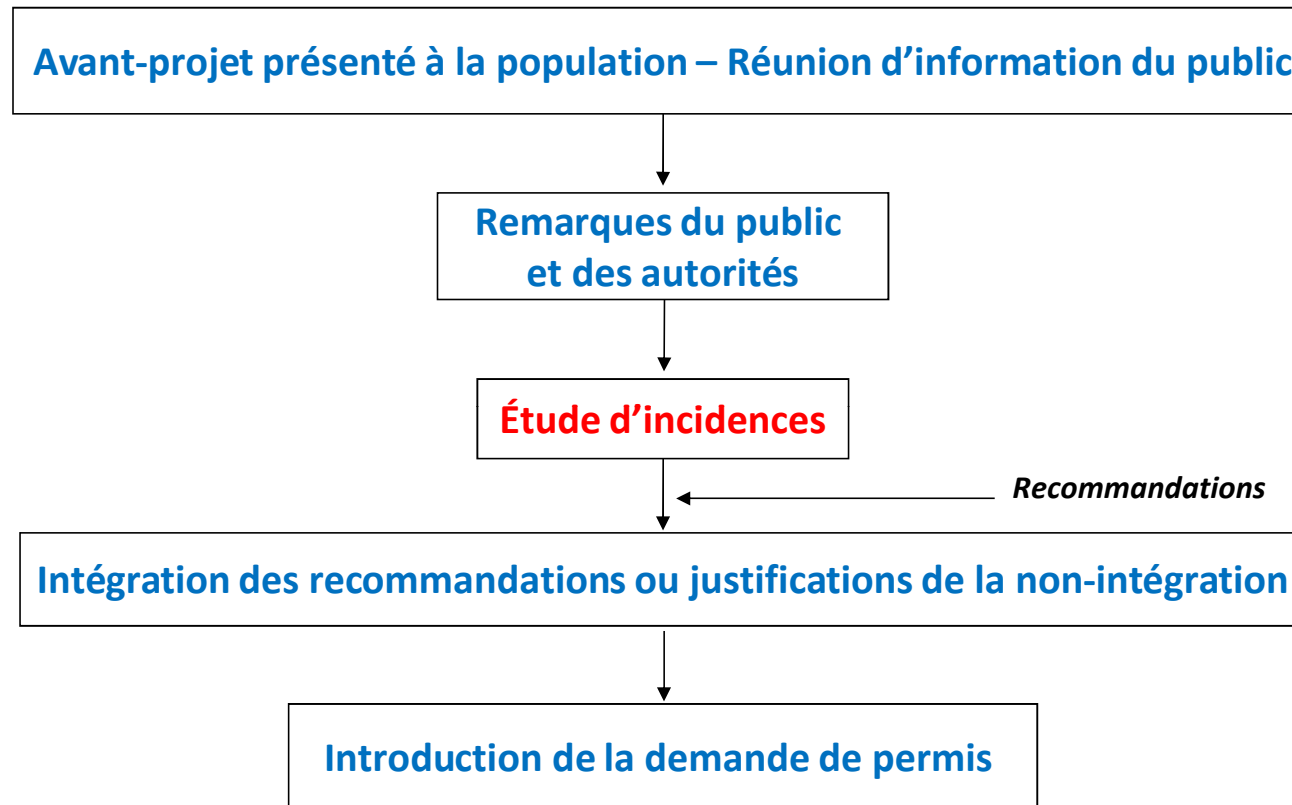
Art. D.64. § 2. « Le Gouvernement arrête la liste des projets qui, en raison de leur nature, de leurs dimensions ou de leur localisation, sont soumis à l'évaluation des incidences sur l'environnement, compte tenu des critères de sélection pertinents visés à l'annexe III. »

→ Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002

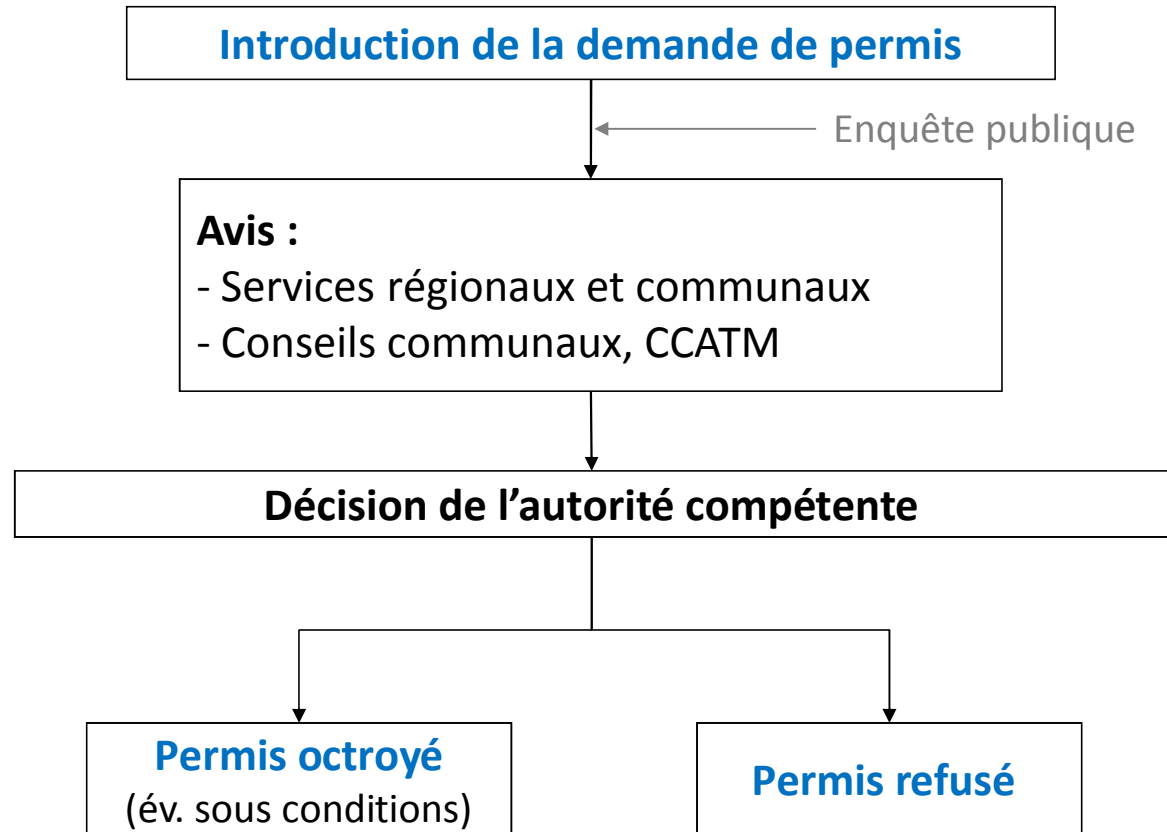
(Annexe 1: Liste des projets soumis à EIE et des installations et activités classées)

- ✓ 52.10.02 Magasin pour la vente au détail dont les locaux de vente et les locaux attenants à ceux-ci et servant de dépôt de marchandises ont une surface totale supérieure à 2.500 m², y compris la surface occupée par les comptoirs et autres meubles

Éléments de procédure (EIE et permis)



Éléments de procédure (EIE et permis)



L'Etude d'incidences sur l'environnement

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE D'INCIDENCES

- **Objectifs** de l'étude d'incidences :
 - > Analyser scientifiquement les **effets du projet sur l'environnement** et le cadre de vie.
 - > Proposer des **recommandations** et **alternatives** pour supprimer, réduire ou compenser les incidences du projet.

- **L'étude d'incidences** est un :
 - > **Outil d'orientation du projet** dans son intégration environnementale.
 - > **Outil d'information** pour le public.
 - > **Outil d'aide à la décision** pour les autorités.

L'Etude d'incidences sur l'environnement

CONTENU DE L'ETUDE D'INCIDENCES

- **Contenu** de l'étude d'incidences :
 - > Description de la situation existante, y compris le cadre réglementaire
 - > Description du projet
 - > Analyse des incidences du projet
 - > Conclusions et réponses aux questions des riverains

- **Documents** constituant l'étude d'incidences :
 - > Rapport final
 - > Annexes techniques
 - > Cartographie
 - > Résumé non technique (RNT)

L'Etude d'incidences sur l'environnement

THÉMATIQUES ANALYSÉES

▪ Impacts sur le milieu physique

➤ Le sol

Risque de pollution/gestion de potentielles pollutions présentes, stabilité des constructions projetées et existantes, et eaux souterraines

➤ L'eau

Gestion des eaux pluviales, gestion des eaux usées et impacts sur le réseau existant, aléa d'inondation

➤ La qualité de l'air

Rejets gazeux spécifiques (gaz de combustion, ventilation...), poussières

▪ Impacts sur le milieu naturel

➤ La faune et la flore

Impacts sur site Natura 2000, espèces protégées, milieux naturels, analyse des aménagements extérieurs

➤ Le paysage

Intégration dans le paysage (photomontages), relations avec le voisinage: ombrage, co-visibilité

L'Etude d'incidences sur l'environnement

THÉMATIQUES ANALYSÉES

▪ Impacts sur le milieu humain

➤ La **mobilité**

Flux générés, stationnement, qualité des infrastructures et sécurité des déplacements

➤ Le **bruit** et les **vibrations**

Sources de bruit, respect des normes, impacts

➤ **L'énergie**

Niveaux de performances énergétiques des bâtiments, analyse des énergies utilisées

➤ L'**urbanisme**, le **cadre bâti**, le **patrimoine**

Gabarits, traitement architectural, structure de l'espace public, respect du cadre réglementaire

➤ Les **aspects socio-économiques**

Intégration dans le voisinage, population, fréquentation, ...

+ **Chantier**

Où et comment envoyer ses remarques

- Par oral, ce soir

OU

- Par écrit, jusqu'au 8 octobre 2020 en indiquant votre nom et la dénomination du projet:

A l'attention du Collège communal de la Ville de Namur
Hôtel de Ville
Rue de Fer
5000 NAMUR

+ **copie** à ACTIBEL, à l'attention de M. Pierre-Hugues CHARLIER
Avenue d'Ecolys 2 bte 2
5020 NAMUR